

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 28 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt -huit mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance à la salle des fêtes de Le Pas, sous la présidence de Magali LAUNAY, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Etaient présents (13) : LAUNAY Magali, Maire, LECARPENTIER Raphaël, LESAVOUREY Cyril, Adjoints, FOUASSIER Solenne (arrivée à 20h25), GRINENWALD Jacky, GOUSSIN Gaëtan, GUYARD Anita, LECOMTE Julien, THERIAU Mickaël, NEEL Romain, FORET Emmanuel, HAVARD Jessica, BOSCHAT Gérard

Absents excusés : GRANGER Nicolas

Secrétaire de séance : GOUSSIN Gaëtan

1- Approbation du compte rendu de la réunion du 27 avril 2021

M. GOUSSIN fait remarquer qu'il serait bon, au point n°4, de préciser que l'objet du vote était la démolition du préau. Madame le Maire indique qu'il en est pris note. Aucune autre observation n'étant formulée, le compte rendu est adopté à la majorité des membres présents.

2 – Désignation du nombre des adjoints

Suite au décès de Dominique LOCHU, la réglementation en vigueur impose au conseil de décider s'il souhaite réélire un adjoint ou rester à deux adjoints.

Après avoir voté et délibéré, à la majorité, les membres du conseil décident de rester à deux adjoints. Par conséquent, L'ordre du tableau s'en trouve automatiquement affecté et M. Raphaël LECARPENTIER devient 1^{er} adjoint et M. Cyril LESAVOUREY 2^{ème} adjoint.

Délibération n° 2021-39

3 – Subvention Plan Mayenne Relance

Le département a octroyé à la commune une subvention dans le cadre du plan Mayenne Relance d'un montant de 11 273 € auquel s'ajoute 5 306 € reportés de la dotation des contrats de territoire soit un total de 16 579 €.

Après en avoir délibéré à la majorité, les membres du conseil décident de solliciter cette dite subvention qui sera attribué aux travaux du plateau et autorise le Maire à signer les documents s'y référant.

Le plan de financement du plateau sera donc le suivant :

TRAVAUX STPO		31 223.50 € HT
AMENDES DE POLICE	4 025.00 €	
DETR	7 777.50 €	
PLAN DE RELANCE	16 579.00 €	
RESTE A NOTRE CHARGE		2 842.00 €

La TVA relative à ces travaux sera également récupérée en partie dans 2 ans, via le FCTVA.

Madame le Maire indique qu'il y aura un surplus au niveau du coût car les grilles des bouches d'eaux pluviales vont être changées, n'étant plus aux normes. L'ensemble des trottoirs autour de l'EHPAD vont être goudronnés.

Délibération n° 2021-40

Arrivée de Solenne FOUASSIER à 20h25

4 – Mutualisation de la brosse du tracteur tondeuse – Fixation du taux horaire

Nous mutualisons le tracteur tondeuse avec Couesmes depuis 2017. Nous leur facturons le nombre d'heures utilisées au taux horaire de l'employé communal.

La commune de Couesmes souhaite également pouvoir utiliser la brosse à trottoir que nous venons d'acquérir. Il convient donc d'en déterminer les conditions.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident

- D'actualiser le taux horaire et de le passer à 16.83 € pour l'utilisation du tracteur tondeuse
- Le prix pour l'utilisation de la brosse en plus sera de 8 € l'heure. La commune de Couesmes Vaucé devra utiliser ses propres brosses.
- D'autoriser Mme Le Maire à signer une convention en ce sens avec la commune de Couesmes Vaucé.

Délibération n° 2021-41

5 – Aménagement du terrain de pétanque

Cyril LESAVOUREY refait le point suite à ce qui avait été vu lors de la réunion du 19/02/2021.

Concernant le terrassement dans le cadre de la mise en accessibilité, deux devis ont été demandés. Après délibération et à l'unanimité, c'est l'entreprise SALIN qui est retenue pour un montant de 1602.00 € TTC.

Concernant le bardage, deux devis sont également présentés. C'est l'entreprise CALIPRO qui est retenue pour un montant de 1236.14 € TTC

Délibération n° 2021-42

6– Fibre optique – Adoption du plan d’adressage – Numérotation et dénomination des voies.

Dans le cadre de l’installation de la fibre, mais aussi pour faciliter l’intervention des secours, il a été demandé aux communes de travailler sur un plan d’adressage. Concrètement, toute habitation située sur la commune doit disposer d’une adresse normalisée (n° + adresse précise).

Ce dossier a été commencé il y a environ 2 ans. La numérotation métrique avait été retenue pour la campagne. Cette numérotation présente des avantages et des inconvénients. La solution de la numérotation continue pourrait être plus judicieuse, en incluant une signalétique plus précise en campagne.

Il est procédé à un vote afin de choisir la numérotation retenue en campagne.

Pour la numérotation métrique = 4 voix

Pour la numérotation continue = 9 voix

Après en avoir délibéré, et à la majorité, la numérotation continue est retenue pour la campagne. Le dossier va donc être retravaillé en ce sens.

Délibération n° 2021-43

7 – Questions diverses

- CRTE : Madame le Maire rappelle ce qu’est Le Contrat Rural de Relance et de Transition Ecologique. Un questionnaire est mis en ligne sur le site de la CCBM afin de recueillir l’avis de la population sur ces enjeux.
- Panneaux photovoltaïques à la salle des fêtes : Daniel HATTE a confirmé que la structure pouvait supporter le poids des panneaux. Territoire Energie nous a transmis un cahier des charges, dont le Maire fait un rapide résumé, afin que nous puissions consulter trois cabinets d’étude afin d’analyser la faisabilité de ce projet.
- Présentation par Jacky GRINENWALD d’une synthèse sur le rendement des bâtiments locatifs.
- Compte rendu de la commission travaux : Il a été décidé de rénover les deux logements communaux vacants, rue des Trois Vallées, afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite. La commission travaux s’est répartie le travail afin de demander des devis à chaque corps de métier concerné. Le 24 mai, ils se sont chargés d’effectuer des travaux de démolition dans l’un des logements. Les jardins seront transformés en une cour fermée et il est envisagée de l’éco pâturage sur le reste du terrain. Des travaux de décaissement auront lieu le 19 juin. Des études sont en cours auprès de la Région et du Département afin de solliciter des subventions.
- Construction des pavillons Lotissement de Bellevue : il est présenté au conseil 2 esquisses proposée par M. MAHARAUX, architecte. Une réunion de la commission travaux est prévue le 7 juin à 19h
- Madame le Maire donne lecture du courrier de Mme HEUDE l’indiquant qu’elle succèdera à Mme MORIN à partir de la rentrée de septembre, celle-ci partant en retraite.
- Elections départementales et régionales : point sur les permanences et explication de l’organisation
- Date prochains conseils : Vendredi 25 juin – 20h

Vendredi 24 septembre – 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25

Le secrétaire

Le Maire